



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

---

### AVIS PUBLIC

---

#### Dépôt du rapport financier vérifiée de l'exercice terminant le 31 décembre 2025

Est par les présentes donné, en conformité avec l'article 105.1 de la *Loi sur les citées et villes* et l'article 176.1 du *Code Municipal du Québec*, par le soussigné, directeur général, secrétaire-trésorier, que :

Lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le jeudi 9 avril 2026 à 16 h 30 seront déposés le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2026.

Beloil, le 30 mars 2026

---

Pierre-Damien Arel, MAP  
Directeur général, secrétaire-trésorier